



Compte rendu de la commission
« Fleurissement- Embellissement »
du 29 septembre 2008

Présents : Karine Finet, Jean-Louis Faissat, Jean-Louis Delabre, Nelly Sirieix, Elisabeth Barlaud, Sophie Martinat, Philippe Collin.

Mairie de Felletin

12, place Charles de Gaulle
23500 FELLETIN
Tel 05 55 66 51 11
Fax 05 55 66 46 62
contact@felletin.fr
www.felletin.fr

- Bilan de la saison 2008 :

La commission à l'unanimité a félicité Jean-Louis Faissat et Christian Satori pour le travail réalisé.

Les habitants de Felletin et les visiteurs de la commune ont été nombreux à signaler la beauté du fleurissement de la commune, et nous avons pu voir à multiples reprises des gens photographier la mairie et ses abords.

Même si nous n'avons rien obtenu lors du passage du jury départemental, nous avons pris note de ses recommandations et conseils pour progresser dans l'embellissement du fleurissement de notre ville.

Nos agents ont participé avec Karine Finet à un stage des responsables du Fleurissement du Département à Boussac Bourg et ils participeront à un stage d'information sur les prairies naturelles à Limoges.

Il laisse apparaître que la réalisation des plants par nos agents permet une très grosse économie par rapport au coût que cela représenterait pour l'achat de ceux-ci, nous continuerons donc dans cette voie.

- Concours des particuliers :

Une remise de prix est organisée le 3 Octobre 2008 à 19 heures 30 à la Mairie.

Un voyage pour récompenser les participants est organisé le 19 Octobre 2008 aux « Jardins des sens » à Nexon.





- Projets et Besoins pour 2009 :

- ✓ La Commission travaillera sur un choix de vivaces qui étalent leur floraison tout au long de l'année.
- ✓ Des choix d'arbustes seront à faire pour les intégrer dans les massifs.
- ✓ Réaliser la commande de la paille durant cet hiver.
- ✓ Effectuer le changement des barrières bois du Jardin du Cloître juste à la fin de l'hiver.
- ✓ Voir avec les agents ayant réalisé le stage rocaille, la disponibilité pour réaliser des jardinières originales et personnalisées en fonction de l'endroit pour lequel elles sont destinées.
- ✓ Achat d'une motobineuse et d'une tondeuse adaptés aux besoins.
- ✓ Réflexion sur le choix des plants et des couleurs pour la saison prochaine.
- ✓ Devant la réussite du nouveau parterre de la rue de Chanteloube et de la Poste, la Commission réfléchira à l'implantation d'un nouveau parterre pour la prochaine saison.
- ✓ Des vivaces seront planter dans les parterres de l'espace Tibord Duchalard.

Mairie de Felletin

12, place Charles de Gaulle
23500 FELLETIN
Tel 05 55 66 51 11
Fax 05 55 66 46 62
contact@felletin.fr
www.felletin.fr

